

**La diaspora burundaise de Belgique se dote d'un comité de solidarité et de suivi de la crise politique et humanitaire qui secoue le Burundi**

La gravité de la crise socio politique et humanitaire qui secoue le Burundi a poussé les organisations tant politiques qu'ASBL évoluant en Belgique à prendre l'initiative de mettre en place un comité de solidarité avec les sinistrés mais aussi de suivi de la dite crise.

Plusieurs initiatives avaient été prises individuellement ou collectivement par certaines de ces organisations membres du comité comme l'organisation de la manifestation du 29 avril 2015 ou l'ouverture d'un compte initié par l'ASBL « **SOS Prisonniers du BURUNDI** », dans le but de collecter des fonds pour venir en aide aux blessés, aux personnes emprisonnées, etc.

Il était donc urgent de mettre en place un comité pour fédérer toutes ces initiatives, mettre toutes ces actions en synergie, de tenir un planning fonctionnel, de coordonner toutes ces actions et d'en assurer l'évaluation.

Les principales missions de ce comité de solidarité et de suivi crise de la crise Burundaise sont:

1. La collecte, la vérification, l'analyse et l'archivage de toute la documentation en rapport avec cette crise.
2. L'organisation et l'animation des événements notamment des conférences et des manifestations.
3. Constituer un trait d'union entre les acteurs Burundais d'une part, la Diaspora burundaise en général et plus particulièrement la communauté burundaise de Belgique d'autre part.
4. Déployer une diplomatie active et assurer le contact permanent avec les institutions belges, européennes et internationales.
5. La coopération avec les milieux académiques pour échanger sur toutes les facettes de la crise et principalement une voie de sortie rapide.
6. La mobilisation et la collecte de l'aide aux manifestants au Burundi et aux sinistrés.
7. Assurer la gestion du compte de collecte d'aides et la collaboration étroite avec les O.N.G burundaises qui puissent en assurer la distribution effective.

Pour une question d'organisation et d'efficacité, le comité comprend pour le moment quatre commissions :

1. Information et communication
2. Organisation d'événements
3. Relations publiques et diplomatiques
4. Collecte de l'aide aux sinistrés

Le comité est actuellement composé d'une vingtaine de membres et reste ouvert. Il fera souvent appel aux différentes compétences de la Communauté Burundaise de Belgique.

La coordination est assurée par un bureau composé entre autre par les responsables des commissions. La coordination est assurée par Mr. Bansubiyeko Mames et le porte-parole est Mr. Cimpaye Pancrace.

Le comité de solidarité et de suivi confie la collecte d'aides aux sinistrés à l'ASBL : **Initiative SOS Prisonniers du BURUNDI**

Les membres du comité de crise réitèrent ses sincères remerciements à tous les donateurs qui ont déjà manifesté leur solidarité et invite toutes les bonnes volontés à verser leurs contributions sur le compte :

**« SOS Prisonniers: défenseurs de la Constitution et des Accords d'Arusha" :**

**IBAN: BE57 7350 4078 3535; CODE SWIFT ou BIC: KREDBEBB**

Les membres du comité de crise tiennent à remercier tous les participants à la manifestation du 29 avril 2015 et invitent toute la communauté burundaise de Belgique et les amis du Burundi à répondre massivement à la marche manifestation de ce dimanche 10 mai de 14h à 16h30 à Bruxelles en faveur de la paix, du respect de la constitution et de la sauvegarde des accords d'Arusha.

**Pour rappel, apportez des bougies en signe de flambeaux de la paix. Le point de rassemblement : PLACE DU TRONE (à la sortie du Métro TRONE).**

Les membres du comité de solidarité et de suivi lancent encore une fois un appel vibrant à tous les Burundais et amis du Burundi qui sont à travers le monde et en particulier en Belgique de nous mobiliser tous et toutes pour venir en aide à nos compatriotes qui manifestent tous les jours, des blessés et des manifestants emprisonnés ne cessent d'augmenter. Les besoins sont énormes.

Les membres du comité de crise informent tous les contribuables que l'argent récolté sera remis aux ONG burundaises qui viennent en aide aux sinistrés : manifestants, blessés, prisonniers. Ils garantissent une gestion saine et transparente assurée par la commission de collecte d'aide aux sinistrés.

Fait à Bruxelles le 08 mai 2015.

Pour le comité de solidarité et de suivi.

Mamès BANSUBIYEKO

Coordonnateur